

## NOUVEAU RESPONSABLE COMMERCIAL A IANESCO

**IANESCO SAS, laboratoire d'analyses à Poitiers, a recruté Alexandre FIQUET en tant que responsable commercial. Portrait de cet homme dynamique.**



Fort de 20 ans d'expérience dans la commercialisation de prestations de services, Alexandre FIQUET a rejoint IANESCO le 15 février dernier en qualité de responsable commercial.

Il arrive après avoir exercé une fonction similaire au sein de FLASHLAB, laboratoire d'analyses industrielles, basé en région parisienne et spécialisé en particulier dans la recherche d'amiante à destination des diagnostiqueurs et des bureaux de contrôle.

Auparavant, il a occupé plusieurs fonctions au sein du groupe ALPA où il a notamment été responsable des ventes pour les marchés de l'hygiène hospitalière, et de l'environnement (près de 11 M€ en 2017).

« Je suis ravi de l'opportunité qui m'est donnée de rejoindre IANESCO et d'accompagner ce laboratoire dans sa phase de croissance », se réjouit Alexandre. « Après plusieurs années passées dans une structure nationale, je souhaitais renouer avec les valeurs d'une PME soucieuse en

*permanence de placer le client au cœur de ses préoccupations en proposant une prestation innovante et de qualité ».*

Alexandre FIQUET aura pour mission d'accélérer le développement du laboratoire IANESCO, en s'appuyant sur la force de vente en place, et d'identifier de nouvelles perspectives de croissance dans un marché de l'analyse en profonde mutation.

« Nous sommes très heureux d'accueillir Alexandre au sein de notre équipe. Sa vision du marché et son expertise dans le domaine de la vente constituent des atouts majeurs pour notre activité et pour relever avec succès nos prochains défis » déclare Olivier FAROT, directeur général du laboratoire.

---

### A propos de IANESCO

Laboratoire indépendant basé à Poitiers, IANESCO SAS (70 personnes) a été créé en 1952. Il réalise des prélèvements, analyses et essais normalisés et apporte son expertise aux clients.

Il œuvre dans deux grands domaines d'activités.

- Les analyses environnementales (eaux, air, sols contaminés, déchets, sédiments...) pour prouver une conformité à la réglementation pour des collectivités, industriels, particuliers.
- Les essais sur des matériaux destinés au contact des aliments (plastique, carton, papier, céramique, verre, liège...) que les fabricants et utilisateurs sont obligés de réaliser pour prouver l'innocuité de leurs objets / matériaux avant la mise sur la marché.

Ces deux domaines très distincts sont au cœur de la préoccupation du moment : **être assurés de vivre dans un cadre limitant les pollutions et protégeant la santé humaine.**

IANESCO possède plusieurs reconnaissances indispensables garantissant aux clients des résultats fiables : accréditation par le COFRAC (sous le n°1-6209), agrément par les Ministères en charge de l'écologie et de la santé, reconnaissance par la DGCCRF.

La filiale CREATMOS créée en 2003, gère spécifiquement le contrôle qualité de l'air (air ambiant, air des lieux de travail, air intérieur) et des rejets atmosphériques.

Contact presse : Annaïck Pape - 05 49 44 76 14 - [a.pape@ianesco.fr](mailto:a.pape@ianesco.fr)

